

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
- Séance du 28 Juin 2021 -**

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes Sophie LEROUX, Catherine DUCHEMIN, Anne-Charlotte OPSTAL, Isabelle FOURNIER, Audrey MOUFLET.

MM. Laurent MAROT, José THIEBAUT, Philippe LANOIS, Denis DUTRIAUX, Roger GOSSE, Frédéric FLAMAND.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Bernard HOUYVET ayant donné pouvoir à M. José THIEBAUT, Mme Céline PRIGENT ayant donné pouvoir à Mme Sophie LEROUX, Mme Aurore PELLIEU ayant donné pouvoir à M. Roger GOSSE et M. Patrice CUGNIERE ayant donné pouvoir à M. Frédéric FLAMAND.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mme Sophie LEROUX et Mme Catherine DUCHEMIN.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 31 MAI 2021 :

M. Philippe LANOIS fait part de 3 remarques sur le dernier compte-rendu :

- il précise que les dégradations faites ne venaient pas « ajouter : **que** de la sucrerie »,
- que de nombreux camions étaient stationnés devant le chenil et « ajouter : **sur les accotements dans le hameau de la Potière** »,
- demande l'autorisation de déplacer tous les panneaux des chemins, « remplacé par : **3 panneaux dans les chemins afin de faciliter le travail du cultivateur** ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des voix d'approuver le compte-rendu de la réunion du 31 mai 2021 avec les remarques de M. Philippe LANOIS.

2. ENQUETE PUBLIQUE DUP DU CAPTAGE AEP:

Le commissaire enquêteur donne un avis favorable à la DUP relative au captage AEP de la commune et à ses périmètres de protection avec une réserve concernant :

- Un suivi régulier de la déséthylatrazine (12 mesures par an),
- Les éventuels moyens à mettre en place pour résoudre ce problème.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les conclusions du commissaire enquêteur.

3. ACQUISITION DE TERRAINS :

Terrain Clésence rue Cavée Margot

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet d'acquisition d'un terrain rue de la Cavée Margot appartenant à Clésence, cadastré H 1113, le calcul de la surface est en cours, pour le moment le prix n'est pas fixé, mais celui-ci sera modique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à négocier cette rétrocession et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Terrain Gauquelin rue Balthazar

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'acquisition d'un terrain (trottoir) 3 rue Balthazar appartenant à M. Gauquelin, cadastré H287 d'une surface de 22 m² au prix de 20 €.

Cette acquisition s'effectuera après la vente de M. Gauquelin à M. Heintz et Mme Bourguignon.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Terrain Lakomicki

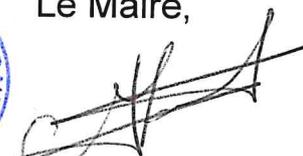
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'acquisition d'un terrain (trottoir) rue Balthazar à côté de M. Gauquelin appartenant à M. Lakomicki, cadastré H 906, d'une surface de 28 m² à un prix modéré.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Le 01 JUIL. 2021



Le Maire,


Laurent MAROT